

 Une arrivée tardive de l'alerte au niveau communal (plus de 45 min après l'émission de l'alerte initiale par

le CENALT pour une vague arrivant en 1 h 10). Ce constat prône pour une optimisation de l'alerte descendante et pour une diffusion simultanée et multi-vecteurs de l'alerte du CENALT vers l'ensemble des acteurs, notamment pour le niveau rouge.

- Une alerte initiale communiquée à la ville par les autorités sans précision des caractéristiques de l'évènement et de son heure d'arrivée présumée sur le littoral. Les messages d'alerte sont à modifier afin de communiquer les informations clés sur l'évènement permettant de dimensionner le temps et les principes de la réaction en local.
- Une difficulté de compréhension du message d'alerte induisant une banalisation du risque par certains acteurs (« des vagues d'une hauteur supérieure à 50 cm » ont été annoncées). Une clarification des risques potentiels sur les côtes serait à envisager.
- Une optimisation à envisager de la diffusion de l'alerte auprès des personnels d'astreinte et des services compétents au niveau communal.

- L'exercice du 5 novembre a permis de constater la pertinence des procédures-réflexes mises en place au niveau de la cellule de crise et des services amenés à travailler sur le terrain à Cannes
- L'effiacité des dispositifs d'information visuels (panneaux et dispositif lumineux) et sonores pour accompagner l'évacuation du littoral. Une réflexion est à conduire au niveau de la commune, et plus largement de l'arc méditerranéen, sur les conditions de mise en place d'une éventuelle signalisation pérenne.
- Une bonne prise en charge par les services de la commune des zones refuges et des bâtiments refuges, en répertoriant notamment les usagers réfugiés.
- Une forte réactivité des gestionnaires d'enjeux jouant des manœuvres dans le cadre de l'exercice (école maternelle de la Croisette et Palais des Festivals). À titre d'exemple, l'école a mis en sécurité 5 classes à l'étage du bâtiment en moins de 10 min.

Cet exercice a une nouvelle fois mis en exergue l'intérêt de telles simulations impliquant des tests de procédures sur table mais également des manœuvres sur le terrain. Une fois les actions correctives précitées mises en œuvre, un nouvel exercice pourrait permettre de mesurer les progrès et d'optimiser le niveau de préparation des acteurs nationaux, zonaux, régionaux et locaux pour faire face à un éventuel tsunami sur l'arc méditerranéen.

Publication: novembre 2018

Plus d'information sur : http://www.info-tsunami.fr/

Rédacteurs : : Frédérique EHRSTEIN et Claire-Anne REIX (Ville de Cannes), Michel SACHER (CYPRES), Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (MIIAM/DREAL PACA) Conception graphique : Valérie SCOTTO DI CESARE - www.vsdcom.fr DREAL
PROVENCE-ALPES
CÓTE D'AZUR
MESSION INTERRÉGIONALE
INCOMDATION
AND MOTIFICATION
AND MO

RISQUE TSUNAMI Arc Méditerranéen EXERCICE DE CRISE

Commune de Cannes le 5 novembre 2018



CONTEXTE

Le littoral de l'Arc Méditerranéen peut être confronté à des tsunamis provoqués par des séismes majeurs survenus au large des côtes françaises, italiennes et du Maghreb. Les plages, les ports et les zones urbanisées les plus proches de la mer peuvent alors être impactés.

Dans ce cadre, la mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » a engagé avec l'appui du CYPRES une démarche test de réflexions sur des territoires du littoral de l'Arc Méditerranéen pour accompagner les collectivités dans le développement de la culture du risque, l'information préventive, la diffusion de l'alerte en local et l'acquisition de bons réflexes par la population pour le risque tsunami. Les communes de Cannes, Sanary-sur-Mer, Marseille, Sausset-les-Pins, Les Saintes-Maries de la Mer et Port-Leucate, le CENALT ainsi que des représentants des services de l'État sont partenaires de cette démarche. Ces acteurs sont associés au travers d'un groupe de travail dédié mis en place en septembre 2018.

OBJECTIFS DE l'EXERCICE TSUNAMI DU 5 NOVEMBRE 2018

La commune de Cannes, située dans les Alpes-Maritimes compte plus de 74 000 habitants. Elle est une des villes phares de la Côte d'Azur et un des sites touristiques les plus fréquenté avec plus de 3 millions de visiteurs par an dont plus de 320 000 croisiéristes.

Son littoral comporte de nombreux enjeux : différents ports, dont le vieux port, de nombreuses plages, des restaurants, des hôtels, des parkings ... ainsi que le célèbre Palais des Festivals.

Comme d'autres communes du littoral méditerranéen, la ville de Cannes est exposée au risque de tsunami.

La ville de Cannes a souhaité organiser un exercice de crise tsunami en lien avec les services de l'Etat et le CENALT le 5 novembre 2018, à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis. Il s'agissait du 2ème exercice de type Neamwave après l'exercice du 31 octobre 2017 réalisé en partenariat avec la COI (UNESCO).

Etaient envisagés pour cet exercice :

- Le test de l'alerte descendante du niveau national au niveau local (CENALT, COGIC, COZ, préfectures, Mairie).
- Un test sur table de l'application des procédures de la commune au niveau du Vieux-Port et de la cellule de crise.
- Une évacuation du Vieux-Port vers les voies d'évacuation et le recours aux zones refuges conformément aux prescriptions de l'UNESCO.

L'évènement simulé consistait en la survenue d'un séisme tsunamigène, au large des côtes françaises ouest de la Méditerranéen, d'une magnitude de 7,2 et d'une profondeur de 15 km. Des vagues d'une hauteur supérieure à 50 cm consécutives à ce séisme étaient susceptibles d'arriver et d'éventuellement toucher le littoral de l'arc méditerranéen, avec notamment une heure d'arrivée prévue à 15 h 35 pour le littoral des Alpes-Maritimes.

Pour ce séisme de scénario survenu à 14 h 20, le CENALT a émis vers les autorités nationales une alerte de niveau rouge à 14 h 26.

Les mesures recommandées dans l'alerte du CENALT étaient :

- De faire évacuer le littoral ;
- De monter rapidement dans des immeubles ou sur les hauteurs à plus de 5 m d'altitude ou de faire éloigner la population à une centaine de mètres de la côte, loin des rivières et des zones basses;
- De maintenir les mesures de sauvegarde pendant 2 à 3 h après l'heure d'arrivée théorique de la première vague ;
- De prévoir une levée d'alerte par les services de la préfecture.

La mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » et le CYPRES ont pu observer la gestion de l'exercice de crise tsunami depuis le poste de commandement communal basé dans les locaux de la police municipale et sur le terrain pour l'observation des manœuvres.

Panoramique du littoral cannois au niveau du Palais des Festivals (source : MIIAM/DREAL PACA et Oprès)





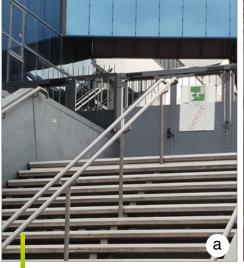
Echanges au sein de la cellule de crise de la ville de Cannes - poste de commandement situé dans les locaux de la police municipale (source : MIIAM/DREAL PACA et Cyprès)







Signalisations des itinéraires d'évacuation en différents points le long du littoral au niveau du Vieux Port (source : MIIAM/DREAL PACA et Cyprès)







Zone refuge à l'étage du Palais des Festivals (source : MIIAM/DREAL PACA et Cyprès ; a- au niveau du Palais des Festivals ; b- vers la gare SNCF ; c-zoom sur le panneau vers la gare SNCF)

PRINCIPALES ACTIONS CONDUITES EN LOCAL

Dans un souci de préparation et de sensibilisation des populations, les services de la commune ont mené des actions spécifiques quelques jours avant de l'exercice, notamment :

- organisation d'une conférence d'information et de préparation à l'exercice aux usagers du Vieux Port.
- formation des professeurs du groupe scolaire de la Croisette, qui ont eux-mêmes sensibilisé les élèves.

Une signalisation provisoire des itinéraires d'évacuation et des zones refuges a également été réalisée par la ville en amont de l'exercice.

L'alerte tsunami reçue par l'intermédiaire de la préfecture de département, le directeur général des services (directeur des opérations de secours) a immédiatement informé ses collaborateurs pour armement du poste de commandement de la crise. Les différents services (service maritime et portuaire, service de bus, CCI...) et gestionnaires d'enjeux sensibles (école primaire de la Croisette, Palais des Festivals, société Thales, gare SNCF, gestionnaires de parkings, squares...) situés sur le littoral ou à proximité ont été informés par téléphone de l'arrivée imminente d'un tsunami et des mesures de sauvegarde à envisager.

L'évacuation du port et du bord de mer a été accompagnée par des messages par haut-parleurs et porte-voix dispensés par la police municipale ainsi que par des affichages via les panneaux électroniques de signalisation présents en centre-ville.

